

Le bateau de Bruges

par M. A. NAGELMACKERS,
Membre de l'Académie de Marine.

LES restes du bateau de Bruges ayant soulevé quelques controverses ces derniers temps, nous avons pensé qu'il serait intéressant de publier les plans et les photographies des principales pièces de ce bateau.

C'est fin août 1899, que Mr. Rutot fût informé de la découverte du bateau et pour bien situer la chose nous lui laisserons la parole :

« A la fin août 1899, je fus informé que les travaux du canal » avaient rencontré un bateau. Je me rendis aussitôt à Bruges en compagnie du Baron A. de Loé, conservateur aux Musées des Arts Décoratifs, et le 29 août 1899, nous pûmes constater que le bateau » avait été rencontré en creusant au moyen d'un excavateur, la berge » ouest du terminus du canal, mis à sa largeur maximum. L'emplacement de la découverte se trouvait à environ 100 mètres au nord d'un » point pré-romain (A) Fig. 1.

» Voici la coupe telle qu'elle se présentait le jour de notre visite » (Fig. 2 et 3).

» Comme le montre la coupe, le bateau qui se présentait en biais, » la proue enlevée par l'excavateur, était complètement recouvert par » les sables de l'alluvion marine supérieure, car il reposait directement » sur le sable panisielien (Eocène inférieur) dont la surface est à 5,50 » mètres sous le sol. Il était lui-même rempli de sable stratifié renfermant, comme à l'extérieur, des lits de galets de tourbe.

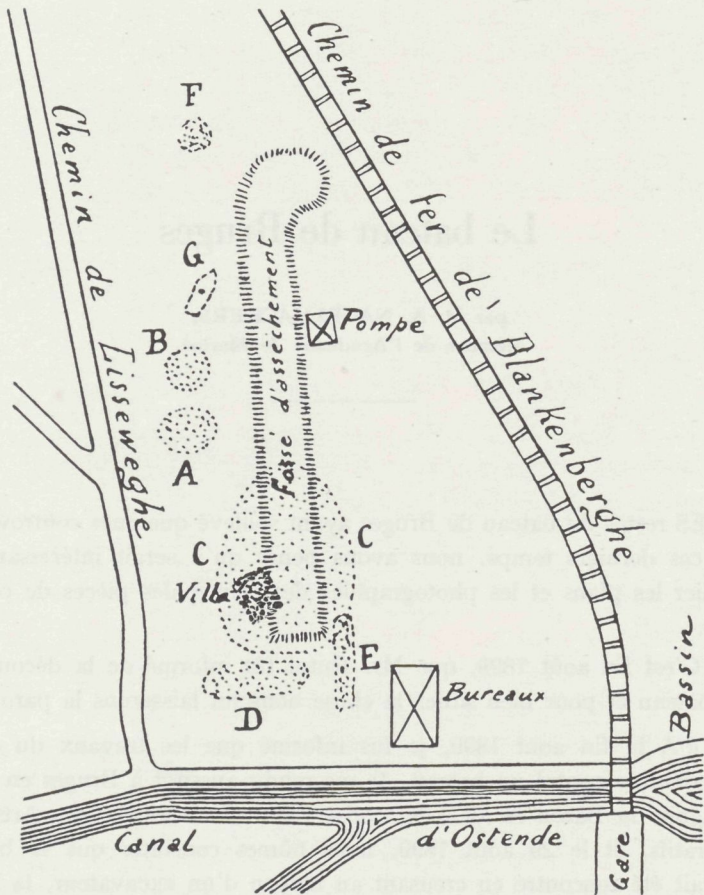


Fig I. Plan des fouilles exécutées au terminus du canal maritime, au nord de Bruges.

- A. — Emplacement pré-romain.
- B. — Point gallo-romain n° I.
- C. — Point gallo-romain n° II, avec emplacement de la villa.
- D. — Fossé à poteries du haut moyen âge n° I.
- E. — Fossé à poteries du moyen âge.
- F. — Amas de poteries du haut moyen âge n° II.
- G. — Emplacement du bateau.

(Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles).

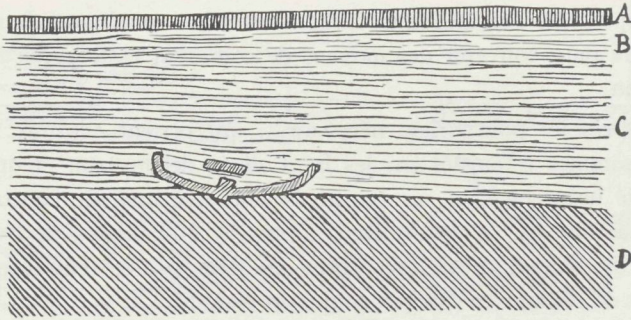


Fig. 2. Coupe à l'emplacement du bateau

- | | |
|--|--------------------|
| A. — Terre noire superficielle | 0 ^m ,30 |
| B. — Sommet de l'alluvion marine supérieure; sable avec nombreuses linéoles d'argile | 1 ^m ,50 |
| C. — Alluvion marine supérieure : sable meuble, grossier, très stratifié, présentant vers le bas des lits minces très nombreux de débris et de galets de tourbe. | 4 ^m ,00 |
| D. — Sable glauconifère noir, argileux, panisélien, sans coquilles. Visible sur | 4 ^m ,00 |

(Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles).

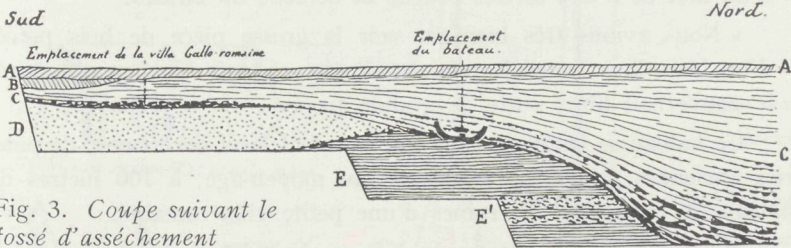


Fig. 3. Coupe suivant le fossé d'assèchement

- A. — Terre tourbeuse, sol de l'ancienne prairie.
- B. — Terre noire, argileuse, avec beaucoup de débris de poteries, les unes du haut moyen âge, les autres du moyen âge, constituant le gisement E du plan.
- C. — Sable jaune, meuble, qui est l'alluvion marine supérieure du XII^e siècle. L'allure de ce sable est très irrégulière; vers le nord, il forme d'énormes ravinelements de plus de 10 mètres de profondeur, dont le fond est rempli de fragments de tourbe et de troncs d'arbres bouleversés, provenant du remaniement du banc de tourbe *in situ* formant la base des terrains modernes. Vers le sud, les ravinelements cessent et le sable vient finir tranquillement en biseau.
- C'est à la base de la partie en biseau que se trouve la couche archéologique si importante constituant le point gallo-romain n° II du plan.
- D. — Sable jaune, marin, flandrien ou quaternaire supérieur.
- E. — Sable vert, glauconifère, un peu argileux, du Panisélien supérieur (partie supérieure de l'Eocène inférieur). Vers le milieu de sa hauteur, le sable panisélien est traversé par deux bancs de coquilles fossiles (*Cardita planicosta*) E'.

(Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles).

» Après ces constatations, nous nous étions rendus au bureau des
» travaux pour convenir des moyens de conserver cette précieuse cons-
» truction.

» Après les pourparlers nécessaires, qui prirent environ 1 heure,
» nous sommes retournés sur les lieux de la découverte, et quelle n'a
» pas été notre surprise, au Baron de Loé et à moi, de constater que
» l'exavateur, qui, le matin était à plus de 100 mètres de l'emplace-
» ment du bateau, avait été amené en hâte sur cet emplacement et
» venait de réduire en miettes ce qui en restait.

» Le vandalisme était commis, il ne restait plus rien à faire qu'à
» nous retirer indignés.

» Heureusement, les constatations avaient pu être achevées dans la
» matinée et à défaut du document lui-même nous étions à même de
» fournir des indications très précises.

» Pour ce qui concerne le bateau, ou plutôt la barque, elle pouvait
» avoir 7 mètres de long (plus ce qui avait déjà été arraché. N.d.l.R.),
» elle était à fond plat, peu profonde — environ 1,20 m — et munie
» d'un mât de 5 à 6 mètres couché et détaché du bateau.

» Nous avons très bien pu voir la grosse pièce de bois percée
» d'un trou dans lequel le mât devait être engagé. Un peu plus tard,
» le gouvernail libre, sorte de grande pagaye, a été découvert. »

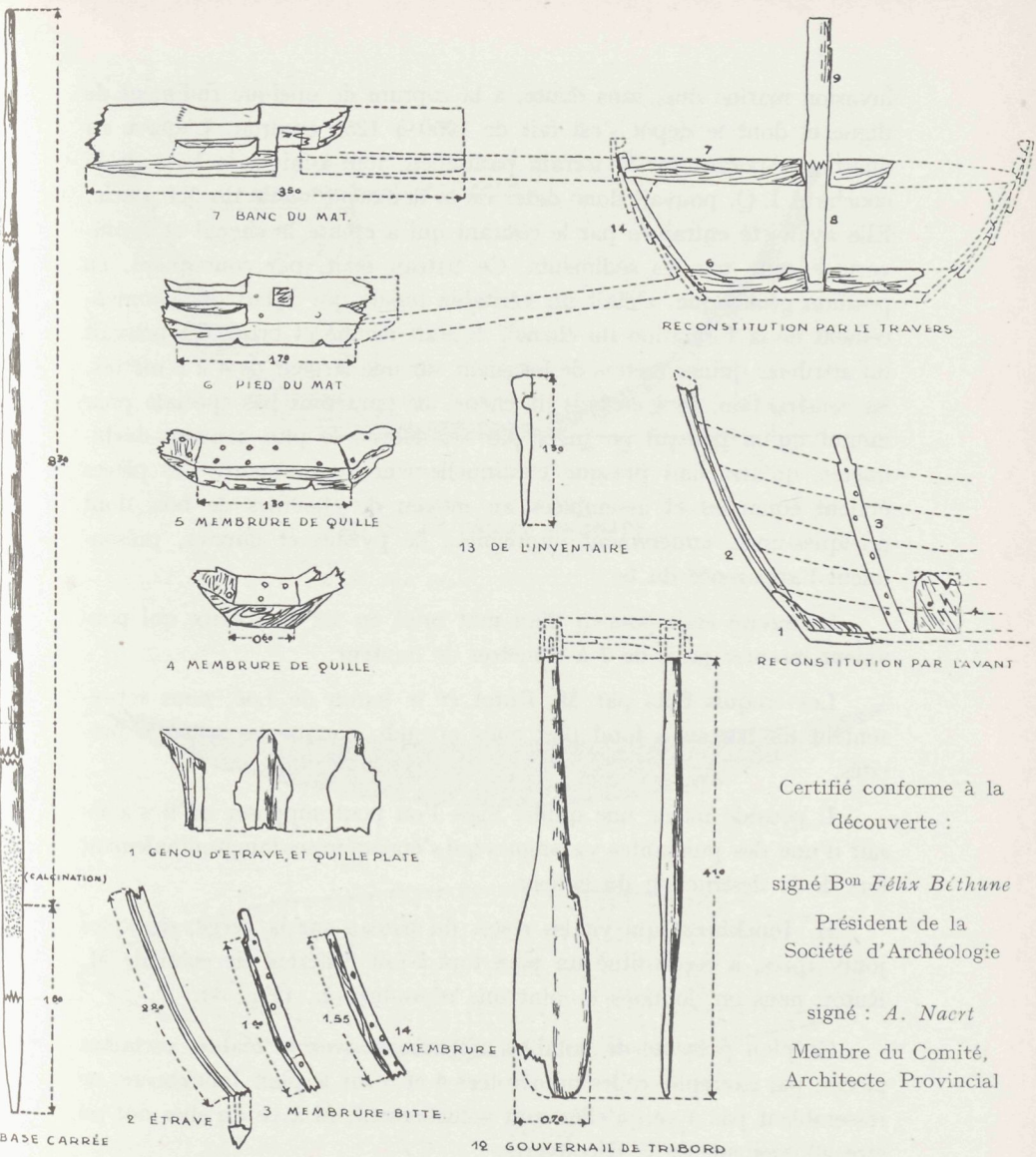
Ce bateau se trouvait à un emplacement farci de tessons, de pote-
ries anciennes, allant du néolithique au moyen-âge; à 100 mètres du
bateau, se trouvaient les ruines d'une petite villa romaine.

M. Rutot date le bateau du XI^e ou du XII^e siècle parce qu'il le
situe dans un ravinement de la 2^e transgression marine.

Depuis l'époque de la découverte, les travaux des archéologues,
des géologues et des historiens ont reporté la 2^e transgression marine à
une époque qui se situe entre le IV^e et le VIII^e siècle. C'est donc vers
cette époque que ce bateau, contemporain des bateaux de Snape et de
Nydham, vint s'échouer et couler au fond d'une des lagunes qui ron-
geaient la côte belge à cette époque.

Le Baron de Loé de son côté décrit le bateau de la façon suivante :
Le point de la trouvaille est situé à 500 mètres des écluses du canal
d'Ostende.

Le bateau, coupé de biais par la tranchée, gisait à une profondeur
de 3,50 à 4 mètres en-dessous du niveau du sol primitif, sous des
sédiments (A L Q de la légende de la carte de géologie) résultant d'une



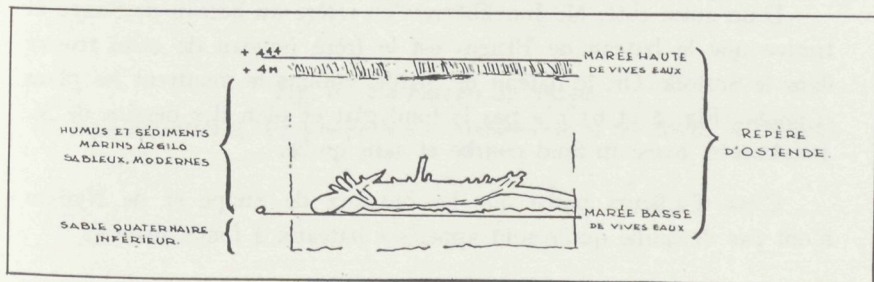
Certifié conforme à la
découverte :

signé Bon Félix Bêthune

Président de la
Société d'Archéologie

signé : A. Naert

Membre du Comité,
Architecte Provincial



COUPE DU GISEMENT

Fig. 4. Le bateau ancien déterré des nouveaux bassins de Bruges.

(D'après E. JONCKHEERE, Les Côtes de Flandre et le Bateau de Bruges).

invasion marine due, sans doute, à la rupture de quelque rudiment de digue et dont le dépôt s'est fait de 1050 à 1250 environ. L'épave en question reposant sur le terrain panisélien, tout-à-fait à la base de la couche A L Q, pouvait donc dater de la deuxième moitié du XI^e siècle. Elle avait été entraînée par le courant qui a creusé le chenal et recouverte ensuite par les sédiments. Ce bateau était, par conséquent, en position géologique, c'était un véritable fossile qui datait du commencement de la formation du chenal. Il était incliné et brisé. On pouvait lui attribuer quinze mètres de longueur sur une largeur de 4 à 5 mètres. Sa construction, tout en bois de chêne, ne paraissait pas spéciale pour autant qu'on pouvait en juger par les débris, le plus souvent déchiquetés, qu'arrachait presque continuellement l'excavateur. Les pièces étaient équarries et assemblées au moyen de chevilles de bois dont quelques-unes, entièrement imprégnées de pyrites et durcies, présentaient l'apparence du fer.

Le navire était pourvu d'un mât brisé en six morceaux qui pouvaient mesurer jadis de 7 à 8 mètres de hauteur.

Les croquis faits par M. Rutot et le baron de Loé, nous représentent un bateau à fond plat mais arrondi, comme les bateaux précités.

Il possède même une quille, mais l'on peut supposer qu'il s'agissait d'une des puissantes varangues qui s'étaient mises longitudinalement lors de la destruction du bateau.

M. Jonckheere qui vit les restes du bateau sur la berge, quelques jours après, a reconstitué un plan tout-à-fait différent de celui de M. Rutot; nous en donnons ci-joint une reproduction. (Fig. 4).

Ce plan présente de notables différences avec la réalité, certaines pièces, par exemple, celles numérotées 4 et 5 sur le plan Jonckheere, ne ressemblent pas à ce qu'elles sont actuellement, ni à ce qu'elles ont pu être au moment de la découverte.

D'un autre côté, M. Jonckheere s'en réfère au bateau de Snape et trouve que le bateau de Bruges est le frère jumeau de celui trouvé dans le Suffolk. Or, le bateau de Snape, comme le montrent les plans ci-joints (Fig. 5 et 6) n'a pas le fond plat et plan des dessins de M. Jonckheere, mais un fond courbe et sans quille.

C'est d'ailleurs parce que les bateaux de Snape et de Nydam n'ont pas de quille qu'ils sont appelés « bateaux à fonds plats ».

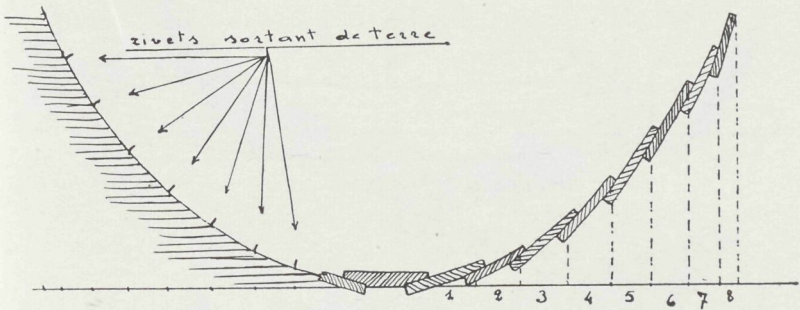


Fig. 5. *Le bateau de Snape*

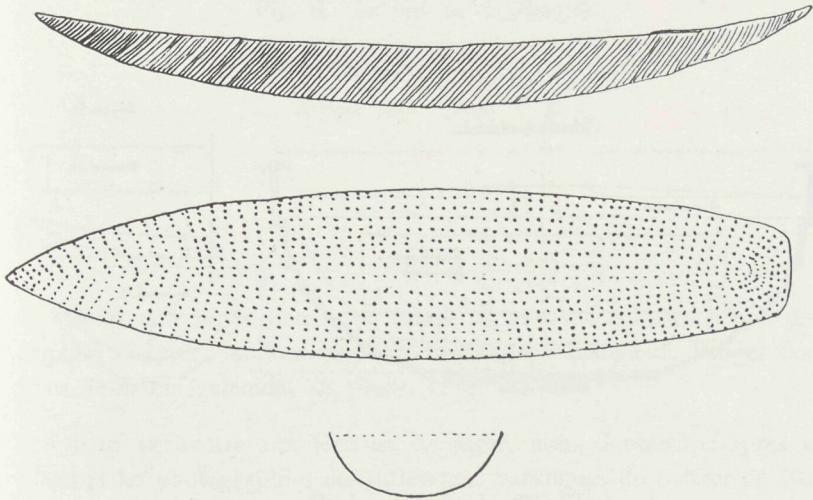


Fig. 6. *Le bateau de Snape*

(Georges BOEHMER, Prehistoric Naval Architecture of the North of Europe).

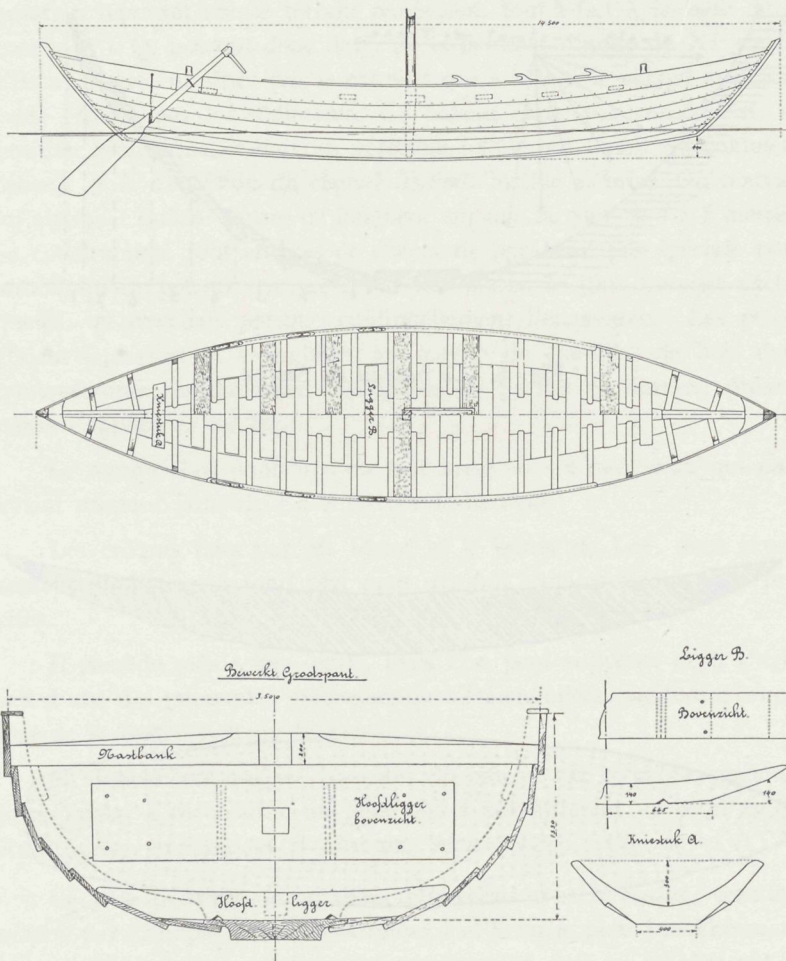


Fig. 7. Le bateau de Bruges.
 Essai de reconstitution par M. W.K. VERSTEEG.

(Les Annales de la Société d'Emulation de Bruges)

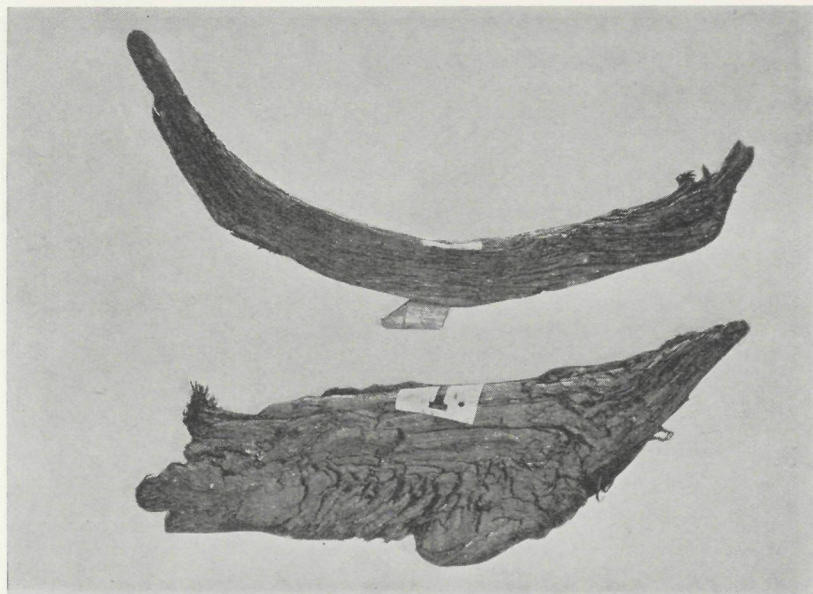


Fig. 8. *Le bateau de Bruges.*

Avant plan : pièce N° 1

Arrière plan : pièce N° 4

Se basant sur le bateau de Snape, dont nous donnerons une description ci-après, M. Versteeg a reconstitué un bateau de Bruges dont nous donnons également les plans. (Fig. 7).

Pour permettre aux lecteurs de juger, nous donnons ci-après les plans et les photographies des différentes varangues du bateau de Bruges, telles que nous les avons mesurées au musée Gruuthuse à Bruges. (Fig. 8, 9, 10, 11 et 12).

Espérant que ce petit article permettra de reconcilier les tenants des différentes théories soulevées par le bateau de Bruges, nous souhaitons voir reconstituer bientôt une maquette de ce bateau qui contente tous ceux qui se sont penchés sur son existence.

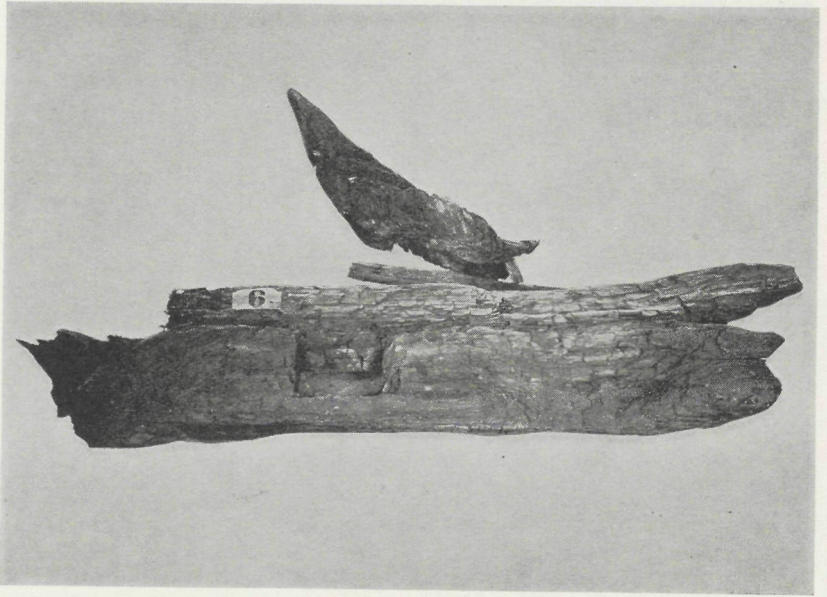


Fig. 9. *Le bateau de Bruges.*

Avant plan : pièce N° 6 — varangue principale vue par au-dessus.
Arrière plan : pièce N° 1 — genou d'étrave

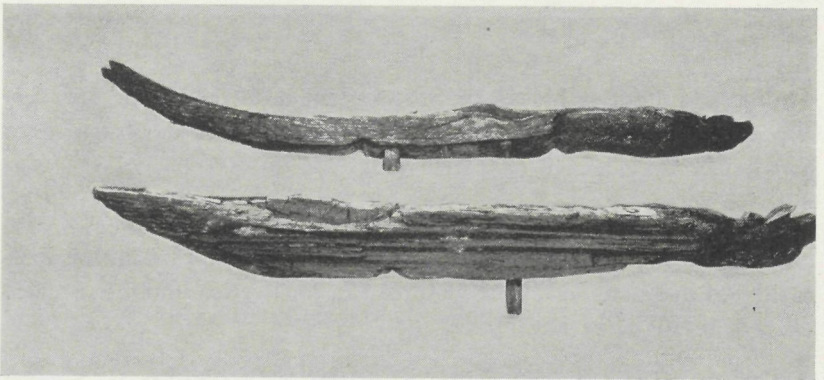


Fig. 10. *Le bateau de Bruges.*

Avant plan : pièce N° 6
Arrière plan : pièce N° 5

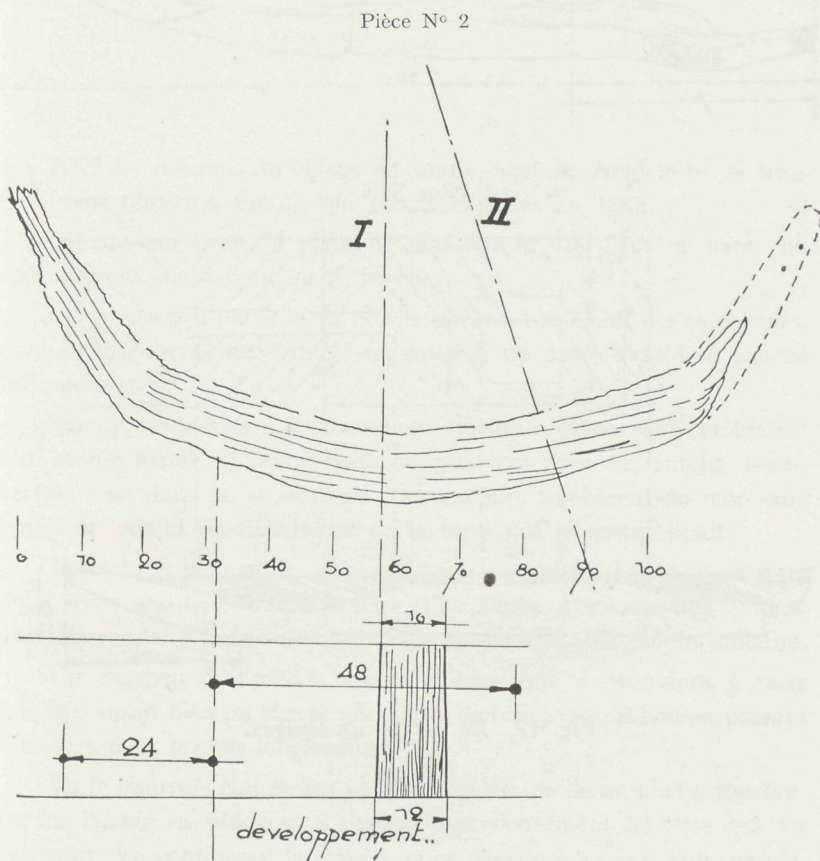
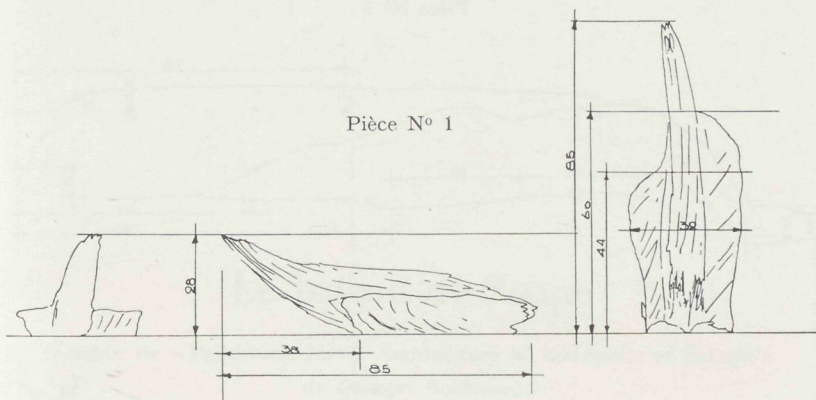
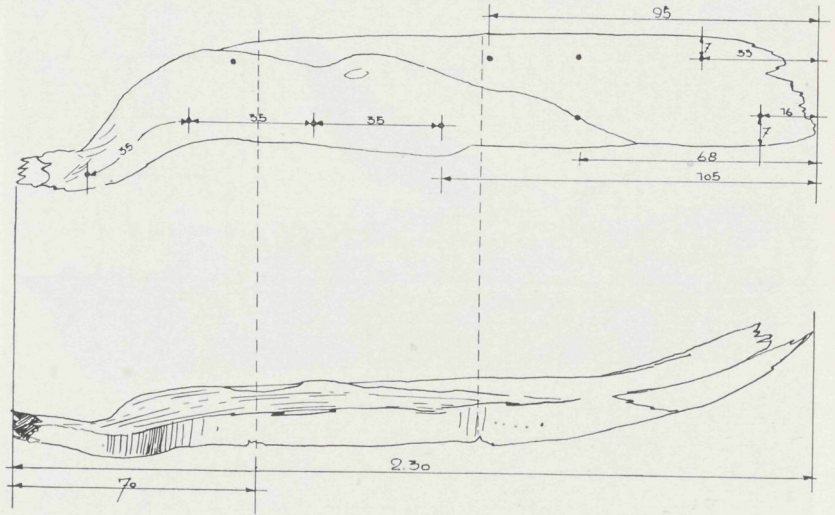


Fig. 11. Le bateau de Bruges.

Pièce N° 5



Pièce N° 6

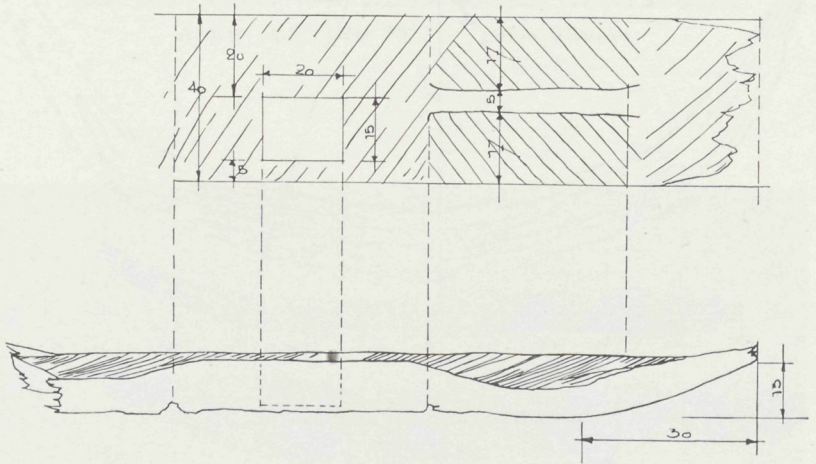


Fig. 12. *Le bateau de Bruges.*